

## **Développement durable de l'aquaculture en Méditerranée: Aspects environnementaux.**

par  
Chedly RAIS  
Consultant UICN (Malaga)

L'aquaculture méditerranéenne a considérablement évolué pendant les quinze dernières années tant sur le plan des tonnages de production annuelle que celui des techniques et pratiques d'élevage. Cette évolution, dictée notamment par des considérations de marché et de disponibilité de technologie, a été accompagnée par l'apparition d'un certain nombre de problèmes environnementaux. La relation entre l'aquaculture et l'environnement se manifeste sous plusieurs formes. Tout d'abord la conduite d'un élevage aquacole exige des conditions environnementales précises pour obtenir un bon rendement et pour que le produit de l'élevage soit conforme aux exigences de qualité et de salubrité. Par ailleurs, le développement de l'aquaculture dans plusieurs régions montre que cette activité engendre des impacts sur le milieu naturel. Certains de ces impacts sont importants et causent parfois des changements irréversibles. Nous avons des exemples à travers le monde, et même au niveau de la région méditerranéenne, qui attestent que l'activité aquacole peut être la première victime de la pollution qu'elle a elle-même engendrée.

Le rejet de polluants constitue la principale nuisance environnementale générée par l'aquaculture. En Méditerranée, il y a des estimations qui montrent que la production d'une tonne de poissons en aquaculture marine intensive génère 110 Kg de produits azotés, 12 Kg de phosphore et 450 Kg de carbone organique. Il s'agit de moyennes car la génération de ces déchets est fonction directe du taux de conversion et de la qualité de l'aliment. L'aquaculture génère d'autres formes de nuisances environnementales qui découlent de l'utilisation de produits chimiques pour le traitement de parasites, de l'introduction d'espèces envahissantes, de l'occupation excessive de l'espace, du prélèvement de juvéniles dans le milieu naturel, de la surexploitation des stocks des espèces utilisées pour l'alimentation des élevages, etc.

Il est évident que moyennant certaines précautions et pratiques opérationnelles, il est possible de réduire ces impacts voire de les éliminer, permettant ainsi aux pays qui ont misé sur cette activité économique de profiter pleinement de ses apports en termes d'autosuffisance alimentaire, de création d'emplois, d'exportation, etc.

L'erreur à ne pas faire est d'ignorer les conséquences environnementales négatives que peut engendrer l'aquaculture ou de reporter à plus tard leur prise en considération. Au niveau d'une ferme aquacole, la mise en conformité avec les standards environnementaux commence dès les premières phases du projet (choix du site, conception des installations, etc.). Dans plusieurs pays une étude d'impact environnemental est exigée pour l'installation des projets d'aquaculture. Il y a même des réflexions pour généraliser les études d'impact stratégique à toutes les activités aquacoles ce qui permettrait d'évaluer, entre autres, les effets cumulatifs de toutes les installations aquacoles à mettre en place dans le cadre des programmes de développement du secteur au niveau d'une baie, d'une région ou d'un pays.

Réussir l'adéquation aquaculture-environnement constitue donc le principal défi au développement durable de l'aquaculture en Méditerranée. L'UICN, dont les structures et les membres se sont engagés au niveau méditerranéen dans la promotion de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, est bien placée pour contribuer à relever ce défi. L'UICN dispose en effet de l'expertise scientifique pour mener les diagnostics nécessaires et pour aider à mettre en place les cadres technique et institutionnel requis pour cette adéquation. Par ailleurs, à travers le réseau de ses membres, l'UICN offre le cadre approprié pour entreprendre les consultations entre les différents intervenants pour que les plans de développement de l'aquaculture soient élaborés ou ajustés de façon à réussir en Méditerranée l'adéquation aquaculture-environnement. L'atelier organisé à Alger (25-27 juin 2005) illustre cette capacité des structures et des membres de l'UICN

à aider les autorités nationales à organiser de telles consultations entre les acteurs nationaux concernés et à promouvoir l'échange d'expériences entre pays méditerranéens.

L'UICN doit évidemment travailler en collaboration avec les autres organisations internationales concernées par le développement de l'aquaculture méditerranéenne dont notamment la FAO et les organisations interprofessionnelles de la région.